

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin**

Dépt. du Haut-Rhin

**Golbéry, Marie Philippe Aimé**

**Mulhouse, 1828**

Rougemont

[urn:nbn:de:bsz:31-341674](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341674)



sur la vallée de Masvaux et sur le lac de Seven, qui lui apparaissent au fond de l'abyme. Cette route est celle de Belfort à Saint-Maurice, et les parois qui la portent en Lorraine sont les flancs du Balon et du Gresson : la route passe pour un chef-d'œuvre de l'art. Le Balon, que, pour le distinguer de celui de Guebwiller, on appelle *Balon de Giromagny*, n'est pas aussi élevé que l'autre; mais il est fécond en mines de plomb, de cuivre et d'argent, et ses blocs de porphyre, de granit et d'albâtre lui ont donné beaucoup de célébrité.

Les forges d'Oberbruck ajoutent beaucoup à la richesse industrielle du pays : elles appartiennent à M. le comte de Voyer-d'Argenson, qui, par sa femme, a succédé à toutes les possessions des Rosen, ainsi que nous l'avons établi à l'article *Bollwiller*.

### ROUEMONT.

Rougemont est un village assez considérable, situé sur la route de Belfort à Masvaux. Autrefois c'était le chef-lieu d'une seigneurie de ce nom : elle s'étendait sur plusieurs villages voisins : ce sont le Val, la Petite-Fontaine, Felon ; puis Romagny et Saint-Germain. Aujourd'hui Rougemont fait partie du canton de Masvaux. Au sommet de la montagne qui le domine, on voit encore les restes du vieux château : il n'en existe plus aujourd'hui qu'un pan de muraille et la partie inférieure d'une tour, qui a plutôt l'air d'un puits. La vue s'étend au loin sur la Suisse et sur les environs de Delle. En Alsace on distingue, à droite, Belfort et son château; en face, Dannemarie, puis Altkirch; enfin, sur la gauche, Mulhouse et Dornach. La contrée tout entière se présente comme un plan en relief, et l'horizon est limité à l'est par les montagnes du grand-duché de Bade. Du côté de l'ouest la vue est fort bornée par les bois et les sommets : on aperçoit un gros rocher, qui porte le nom de *château Ciseaux*, ou *Sizo*, sans que la tradition ni les documens écrits m'aient rien appris sur cette dénomination singulière, ni sur cette qualification de château attribuée à une pierre où il n'y a point de vestiges d'édifices. Le ravin qui sépare la croupe du château de Rougemont de celle du château Ciseaux, s'appelle *pré de Sainte-Catherine*.

Rougemont, antique dépendance de Montbéliard, fut donné en dot à Jeanne, épouse du dernier des comtes de Ferrette, et passa dans la maison d'Autriche par le mariage d'Albert avec la fille de ce dernier comte. Ce bien était un allodial, et sur le consentement du comte de Hohenberg, qui avait épousé la seconde fille, sœur de Jeanne, la possession en fut confirmée aux ducs d'Autriche par la régence de Rothweil. Dans la suite la seigneurie fut engagée à un comte de Habsbourg. De cette famille elle passa par un mariage aux comtes de Sultze : ils en jouirent deux siècles; mais, ayant violé le lien féodal, en changeant ce château pour celui de Jestetten, à l'insçu du seigneur direct, les Sultze furent dépouillés de la seigneurie de Rougemont en 1609. Ferdinand II l'engagea ensuite à la famille de Stadion. Louis XIV en disposa, d'abord en faveur d'un Reinach, maréchal-de-camp, puis, après la mort de celui-ci, au profit du marquis d'Huxelles, qui, en 1730, mourut



aussi sans enfans. Le roi le conféra enfin à Alexandre de Rothembourg, maréchal-de-camp, dont la nièce, épousant le marquis de Rosen, en accrut ainsi les domaines dont cette illustre famille s'était enrichie.

Il y a dans le village même de Rougemont un grand bastion, dont les fossés sont très-profonds, et cette partie du sol est nommée *la bonne ville*, ce qui rappelle qu'au 14.<sup>e</sup> siècle Rougemont est souvent qualifié d'*oppidum*, notamment dans la charte de Jeanne, mère de l'héritière qui a transféré aux ducs d'Autriche les biens des Ferrette. Non loin du château supérieur, et dans la vallée de Belval, se trouvent les restes du prieuré de Saint-Nicolas des bois, fondé, à la fin du 12.<sup>e</sup> siècle, par Raymond, comte de Barr, et Frédéric de Ferrette, son frère. Il avait été d'abord soumis à l'ordre de Cîteaux : l'archiduc Léopold le donna aux jésuites d'Ensisheim; puis, dans la guerre de trente ans, il fut détruit.

Après toutes ces mentions de chartes et de mutations, il ne sera pas inutile de rapporter une tradition qui prête aux ruines du château supérieur le charme du merveilleux. Une dame blanche vient parfois s'asseoir sur les débris de la tour. Une jeune fille s'en étant un jour approchée, elle la pria de revenir à une heure indiquée, en lui annonçant qu'un dragon à la gueule enflammée, au regard terrible, s'élancerait vers elle d'un air menaçant; mais, ajouta la dame blanche, il n'en faut concevoir aucune frayeur, il faut l'attendre, il faut prendre dans sa bouche même une clef, qui est celle d'un trésor. Après quelques hésitations, la jeune fille promit tout : elle vint en effet. De son côté, le dragon ne manqua pas de se présenter. Le feu qui sortait de son gosier, et ses cris horribles, effrayèrent tellement cette timide villageoise, qu'elle n'osa poursuivre son entreprise. Alors une voix plaintive s'écria : *Me voici donc captive pour cent ans encore*. La jeune fille mourut de terreur. On dit que beaucoup de personnes ont vu la dame blanche; et cette merveille est pour le moins aussi bien constatée que beaucoup d'autres.

Plusieurs communes de l'arrondissement de Belfort dépendaient de la seigneurie de Rougemont : tels sont Pfaffans, la Colonge, Besoncourt, Menoncourt, Égue-nigue, Roppe, Desney et Vatreigne, placées sous la dépendance du château de Roppe, ou Reppe, qui dans les chartes allemandes est appelé *Rotpach*, *Roppach* ou *Rispach*. En 1317 un seigneur de ce nom en reçut l'investiture d'Ulric de Ferrette, sous la condition de secourir ce dernier dans les guerres qu'il aurait à soutenir contre les Français ou les Bourguignons. Beaucoup de nobles familles ont eu part à la possession de ce château. On cite comme en ayant toujours tenu en fief le quart, celle de Wessenberg, originaire du Frickthal, dans les environs d'Arau, en Suisse; on cite des lettres d'investiture accordées à Antoine et à Jean de Wessenberg en 1478 : peu après ils eurent aussi, et au même titre, le village de la Chapelle sous Rougemont. En la même année 1478 une autre portion de ce château fut concédée aux nobles de Grandvillars. Ces collations de fiefs, d'après leur date et leur simultanéité, pourraient bien avoir quelque rapport avec des services rendus à la maison d'Autriche à l'époque où le rachat de la haute Alsace fut définitivement jugé dans les journées de Granson et de Morat. On voit dès



L'année 1397 des seigneurs de Saint-Loup en possession d'une troisième part. A leur extinction, les Reinach, les Ferrette, les Morimont, se succèdent. Quant aux nobles de Roppe, leur juridiction s'étendait encore sur Essert et sur quelques habitans de Baviliers, enfin sur Pfaffans. Les deux premières possessions étant allodiales, et Christophe de Klinglin, préteur royal de Strasbourg, ayant épousé une demoiselle de Roppe, celle-ci les lui apporta en mariage.

Baviliers, que nous venons de citer, est nommé Bavelier dans le contrat d'échange passé, le 12 Mai 1342, entre Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katzenellenbogen, et le chapitre de la collégiale de Montbéliard. Les droits de la famille de Mazarin passèrent, ainsi que ceux de M. de Klinglin, à un M. de Huvelin. Les barons de Morimont engagèrent le château à ceux de Hagenbach; et les Landenberg, investis au même temps, succédèrent à ceux-ci en 1705, époque de leur extinction.

On voit encore près la route de Franche-Comté à Belfort les ruines du vieux château d'Essert: il a été vendu, en 1566, à la famille d'Ortenbourg par celle de Grammont. Ce fut un fief d'Autriche jusqu'à ce que Ferdinand I.<sup>er</sup> eut fait remise du lien féodal à Gabriel, comte d'Ortenbourg.

### BELFORT, ROSEMONT, AUXELLES.

La ville de Belfort doit son origine à un vieux château, semblable à ceux dont les ruines chargent nos montagnes. Les chartes ne remontent pas au-delà de 1226; et tout ce que l'on sait sur les temps antérieurs, c'est que cette contrée faisait partie du premier duché de Bourgogne, réuni à la couronne de France par le roi Robert. Il paraît, d'après les expressions de la charte la plus ancienne, que Belfort était alors dans la dépendance directe des comtes de Montbéliard, issus de Théodoric, ou Thierry, qui commença cette noble branche dès le siècle précédent, alors que la Bourgogne était ravagée par les Français. Ce Théodoric était fils du comte de Barr, Louis, qui avait épousé la fille de Frédéric, duc de la Lorraine mosellane: de la sorte il se trouvait cousin-germain de cette comtesse Mathilde si célèbre par la donation dont l'église de Rome s'est prévaluë; car la comtesse Mathilde était née de l'union de Boniface d'Est avec Béatrix de Lorraine. Cette alliance des comtes de Montbéliard, qui, dès leur commencement, se rattache ainsi aux souverains de la Lorraine, explique assez pourquoi, en 1228, Thierry III, l'un d'eux, se plaça sous la protection du duc de Lorraine, Matthieu II, dont il se déclara homme lige et vassal, reconnaissant avoir reçu en fief et hommage son château de Belfort, dont le duc pourra s'aider *contra omnem creaturam qui potest vivere et mori*, contre toute créature susceptible de vivre et de mourir. Il y a lieu de supposer toutefois que la branche de Ferrette, issue d'une même origine que celle de Montbéliard, conservait encore quelques droits sur ce château, puisque, deux ans avant que Thierry en disposât ainsi tout seul, son père, Richard, et le comte de Ferrette, dont la fille était destinée à ce Thierry, conclurent un accord en présence de l'archevêque de Besançon et des évêques de Langres et de Metz. Il y est dit que le